

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal ayant eu lieu à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, mardi le 12 décembre 2023 à 19h.

Sont présents:

Monsieur Gaétan Pageau, maire

Madame Josée Ossio Madame Isabelle Grenier Madame Johanne Laurin Monsieur Charles Guérard Monsieur Sébastien Hallé Monsieur Nicolas St-Gelais

tous conseillers et formant quorum

Sont également présents: Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque, greffière

Madame Anick Marceau, trésorière

Monsieur Philippe Millette, directeur de l'urbanisme

Est absent :

Monsieur André Rousseau, directeur général

Est présente à distance :

Madame Caroline Fortin-Dupuis, directrice des communications

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gaétan Pageau, maire, souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

253-23 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Adoption du budget pour l'année 2024;
- 4. Adoption du programme quinquennal d'immobilisations 2024-2025-2026-2027-2028;
- 5. Période de questions;
- 6. Levée de la séance.

ADOPTÉE

254-23 3. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDERANT que la Ville de L'Ancienne-Lorette a préparé son budget pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur les cités et villes, ce budget doit être adopté lors d'une séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT que les revenus doivent être au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Josée Ossio, appuyé par Nicolas St-Gelais et résolu :

D'ADOPTER le budget de la Ville pour l'exercice financier 2024, lequel se détaille comme suit :

REVENUS 2023

Taxes	32 737 476 \$
Compensations tenant lieu de taxes	439 609 \$
Transferts	1 720 411 \$
Autres services rendus	911 469 \$
Imposition de droits	692 080 \$
Amendes et pénalités	100 000 \$
Intérêts	485 000 \$
Autres revenus	47 800 \$
TOTAL	37 133 845 \$
DÉPENSES 2023	
Quote-part à l'agglomération	17 315 458 \$
Quote-part à la CMQ	111 510 \$
Administration générale	5 341 766 \$
Sécurité publique	187 287 \$
Transport	4 516 283 \$
Hygiène du milieu	1 563 610 \$
Urbanisme et développement	617 675 \$
Loisirs et culture	6 103 603 \$
Frais de financement	322 755 \$
Remboursement de la dette à long terme	826 000 \$
Immobilisations à même les revenus	2 905 869 \$
Affectations	(2 677 971) \$
TOTAL	37 133 845 \$

DE PUBLIER dans le journal *Le Lorettain* ainsi que sur le site Internet de la Ville, le document explicatif du budget 2024.

ADOPTÉE

255-23 4. ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026-2027-2028

CONSIDÉRANT que la Ville doit adopter un programme des immobilisations minimalement pour les trois années financières subséquentes, conformément à la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT que la Ville a opté pour l'adoption d'un plan quinquennal d'immobilisations;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Isabelle Grenier, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

D'ADOPTER le Programme quinquennal d'immobilisations suivant pour les années 2024-2025-2026-2027-2028.

NATURE DES INFRASTRUCTURES	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Infrastructures de rues, d'aqueduc et d'égout	7 701 670 \$	3 082 500 \$	225 000 \$	2 750 000 \$	5 000 000 \$	18 759 170 \$
Autres infrastructures	718 455 \$	258 398 \$	243 654 \$	530 000 \$	530 000 \$	2 280 507 \$
Machinerie, véhicules et équipements divers	627 000 \$	690 000 \$	695 000 \$	565 000 \$	540 000 \$	3 117 000 \$
Bâtiment - bibliothèque	- \$	2 085 000 \$	4 865 000 \$	- \$	- \$	6 950 000 \$
Bâtiment - centre communautaire	2 425 845 \$	4 862 919 \$	- \$	- \$	- \$	7 288 764 \$
Bâtiment - autres travaux	447 000 \$	355 000 \$	- \$	1 630 000 \$	- \$	2 432 000 \$
Parcs et sites des loisirs	366 040 \$	1 032 167 \$	500 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	2 098 207 \$
Informatique	57 500 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	57 500 \$
TOTAL	12 343 510 \$	12 365 984 \$	6 528 654 \$	5 575 000 \$	6 170 000 \$	42 983 148 \$

FINANCEMENTS	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Activités de fonctionnement	2 905 869 \$	3 398 978 \$	3 381 172 \$	3 552 482 \$	3 383 722 \$	16 622 222 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	3 016 633 \$	1 238 467 \$	1 609 382 \$	-\$	- \$	5 864 482 \$
Fonds de parcs et de terrains de jeux	125 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	525 000 \$
Subventions potentielles	6 296 008 \$	7 628 539 \$	1 438 100 \$	1 922 518 \$	2 686 278 \$	19 971 443 \$
Règlements d'emprunt	-\$	- \$	- \$	-\$	- \$	-\$
TOTAL	12 343 510 \$	12 365 984 \$	6 528 654 \$	5 575 000 \$	6 170 000 \$	42 983 148 \$

DE PUBLIER sur le site Internet de la Ville le Programme quinquennal d'immobilisations 2024-2025-2026-2027-2028.

ADOPTÉE

5. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'ajourner la séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT qu'il est 19h29 au moment de l'ajournement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Josée Ossio, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal ajourne cette séance extraordinaire pour débuter la séance ordinaire, il est 19h30.

ADOPTÉE

6. REPRISE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance extraordinaire reprend, il est 19h31.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

256-23 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été traité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Isabelle Grenier appuyé par Nicolas St-Gelais et résolu :

DE LEVER la séance, il est 19h33.

ADOPTÉE

Gaétan Pageau

Maire

Me Marie-Hélène Leblanc Bourque

Greffière